

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

LE RETRAIT DES MODIFICATIONS RELATIVES À L'IMPÔT—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Gordon Towers (Red Deer):** Madame le Président, je voudrais intercéder au nom des 12 millions de contribuables canadiens—16 millions, quand on a les tendances inflationnistes du ministre des Finances (M. MacEachen)—qui sont complètement déroutés par les changements, revirements, retraits, reculs, amendements, dispositions relatives aux droits acquis, exclusions, déductions et dégrèvements. Si je comprends bien, les guides de l'impôt que les contribuables ont entre les mains ne sont pas exacts, mais les tables d'impôt le sont. Je propose donc, appuyé par le député de Pembina (M. Elzinga):

Que le statu quo soit décrété à tous égards pour l'année financière 1981 et que l'on ne tienne pas compte des changements proposés dans le malheureux budget MacEachen, mais qu'on les renvoie aux calendes grecques.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

LES PÊCHES

LA NÉCESSITÉ D'ÉCHANGER LES RENSEIGNEMENTS—RECOURS  
À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bob Corbett (Fundy-Royal):** Madame le Président, étant donné que nous, députés progressistes conservateurs qui sommes membres du comité des pêches, avons entendu la semaine dernière des pêcheurs du Nouveau-Brunswick se plaindre que les fonctionnaires du ministère ne communiquent pas avec eux, je propose, avec l'appui du député de Vancouver-Sud (M. Fraser):

Qu'on élargisse le mandat du groupe de travail Kirby de façon qu'il puisse aviser également aux moyens d'améliorer le mode de communication de la politique et l'application du règlement, afin que les pêcheurs ne soient plus privés de renseignements essentiels, et qu'on trouve moyen d'entendre et de mettre en œuvre les idées des pêcheurs avant de prendre des décisions.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. Fraser:** Roméo a dit non.

\* \* \*

LA PETITE ENTREPRISE

LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE—RECOURS À  
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster):** Madame le Président, étant donné que la Chambre du commerce du Canada et la Banque fédérale de développement ont toutes

Questions orales

deux déclaré que la pénurie d'ouvriers qualifiés est la pire difficulté qui se pose aux petites entreprises, je propose, avec l'appui du député de Pembina (M. Elzinga):

Que le gouvernement fédéral favorise la participation accrue des femmes aux programmes d'apprentissage et de formation industrielle, de façon à prévenir les pénuries croissantes d'ouvriers qualifiés au Canada dans l'avenir.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

LE MINISTRE DES FINANCES

RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Madame le Président, je prends la parole à propos d'une affaire urgente. Si tous les députés ont récemment félicité nos remarquables athlètes des résultats extraordinaires qu'ils ont obtenus en Europe dans les épreuves de ski alpin, par contre nous sommes consternés par les résultats lamentables de notre ministre des Finances (M. MacEachen) qui s'acharne à entraîner notre économie sur une pente dangereuse et à ensevelir les Canadiens sous une avalanche d'inflation, de chômage et de taux d'intérêt dans précédent. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Anguish):

● (1415)

Que le premier ministre disqualifie le ministre des Finances et lui interdise de participer à toute autre course, que ce soit pour prendre la tête du parti ou pour autre chose.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LES TAUX DE CHÔMAGE PRÉVUS

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce, lequel sait qu'une étude effectuée par Data Resources of Canada pour le compte de son ministère prévoit qu'il y aura au Canada cette année 1,030,000 demandes d'emploi non satisfaites, ce qui correspond à un taux de chômage de 8.7 p. 100. Le ministre sait également que le budget tablait pour cette année sur un taux de chômage de 7.8 p. 100. Cela étant, pourrait-il nous dire quel est le chiffre qui est exact—le pourcentage le moins élevé sur lequel se fonde le budget ou le plus élevé établi pour le compte de son ministère?